



Actualités OFS

Embargo: 26.6.2014, 9:15

.....

20 Situation économique et sociale de la population

Neuchâtel, juin 2014

Les groupes à revenus moyens en Suisse

Que représentent les dépenses obligatoires pour les groupes à revenus moyens en Suisse?

.....

Renseignements:

Caterina Modetta, Paul Röthlisberger, OFS, Section Analyses sociales, tél. 058 463 64 21
E-mail: info.sozan@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 1271-1102

Il ne peut pas être prouvé statistiquement que les dépenses obligatoires supportées par les groupes à revenus moyens sont excessives. Dans tous les groupes de revenus, on observe une augmentation de ce type de dépenses.

L'hypothèse selon laquelle la classe moyenne aurait à supporter des dépenses obligatoires toujours plus lourdes alimente régulièrement les débats publics. Malgré l'attention qu'accordent les médias à cette question, il n'existe que peu de données statistiques à ce sujet.¹

La présente analyse décrit l'évolution, pour la période 1998–2011, de la charge des dépenses obligatoires pour les groupes à revenus moyens.

Selon la définition utilisée ici, faisaient par exemple partie de la classe moyenne en 2011 les personnes vivant seules qui disposaient d'un revenu brut mensuel compris entre 3719 et 7968 francs, ou les couples ayant deux enfants de moins de 14 ans dont le revenu brut s'échelonnait entre 7809 et 16'734 francs (cf. tableau T1).

L'hétérogénéité de la classe moyenne² conduit à opérer une distinction entre les revenus moyens supérieurs et les revenus moyens inférieurs pour les besoins de certaines analyses.

Comment délimiter la «classe moyenne» ?

Dans le présent rapport, font partie de la classe moyenne toutes les personnes vivant dans un ménage qui dispose d'un revenu brut équivalent compris entre 70% et 150% de la médiane (définitions, cf. glossaire). Les personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 70% de la médiane font partie du groupe à faibles revenus, celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu supérieur à 150% entrent dans la catégorie des revenus élevés. La médiane partage les revenus moyens en deux groupes: les revenus moyens inférieurs et les revenus moyens supérieurs.

Les seuils de revenus se réfèrent toujours au revenu médian de la population considérée, p. ex. des personnes vivant dans des ménages d'actifs (cf. glossaire) ou de la population entière. Selon l'approche retenue, les personnes faisant partie des groupes à revenus moyens disposaient en 2011 d'un revenu brut équivalent compris entre 3719 et 7968 francs par mois, la médiane se situant à 5312 francs. Si l'on ne considère que les ménages d'actifs, le revenu brut équivalent se situait dans une fourchette allant de 3916 à 8391 francs, la médiane se chiffrant à 5594 francs. La «classe moyenne» comprend donc 57,3% de la population totale et 58,5% des ménages d'actifs. Pour des explications plus détaillées, cf. OFS 2013a, chapitre 1.2.

T1 Seuils de revenu déterminant l'appartenance au groupe à revenus moyens pour différents types de ménages, en 2011

	Revenu brut du ménage en francs par mois (base: population totale)		Taille d'équivalence du ménage (cf. glossaire)
	Seuil inférieur	Seuil supérieur	
Personne vivant seule	3 719	7 968	1,0
Couple	5 578	11 953	1,5
Couple avec 1 enfant	6 694	14 343	1,8
Couple avec 2 enfants	7 809	16 734	2,1
Couple avec 3 enfants	8 925	19 124	2,4
Personne élevant seule 1 enfant	4 834	10 359	1,3
Personne élevant seule 2 enfants	5 950	12 750	1,6

Hypothèse: tous les enfants ont moins de 14 ans

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Revenus avant et après transferts de l'Etat

Dans les analyses qui suivent, nous appellerons revenu primaire le revenu avant transferts de (ou réglés par) l'Etat, et revenu disponible le revenu après transferts. Le revenu brut correspond à un niveau intermédiaire du processus de redistribution. Il comprend les prestations sociales, qui forment une partie des transferts de l'Etat, et constitue le montant le plus élevé qui va théoriquement chaque mois à un ménage.

¹ L'Office fédéral de la statistique a publié en 2013 un premier rapport sur ce sujet (OFS 2013a).

² Cf. OFS 2013a, p. 7.

Les revenus sont de plus en plus soumis à redistribution

Dans une première étape, cette analyse considère globalement l'état et l'évolution des revenus moyens avant et après transferts des groupes de revenus concernés. Pour un aperçu exhaustif de la redistribution, il conviendrait de considérer également les prestations publiques mises à disposition sous la forme de transferts réels (prestations en nature octroyées par l'Etat, telles que soins médicaux ou accès gratuit à des établissements d'enseignement) ainsi que la consommation collective de biens publics (p. ex. la défense nationale). De telles prestations non monétaires sont difficiles à recenser empiriquement et ne peuvent donc pas être intégrées dans les calculs; il convient d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats de la présente étude.

En 2011, comme le montre le graphique G2, le revenu primaire équivalent s'accroît considérablement à mesure que la classe de revenu augmente; sous ce même angle, l'augmentation du revenu disponible équivalent a été un peu plus faible: plus le revenu est élevé, plus les différences se creusent entre les revenus avant et après transferts. Une redistribution des revenus en faveur des groupes à faibles revenus est observée, principalement sous la forme de prestations sociales et de rentes (AVS).

En limitant l'analyse aux personnes vivant dans des ménages d'actifs (G4), on constate que, dans tous les groupes de revenus, la situation est moins favorable après redistribution par l'Etat, alors que, là aussi, les différences entre les revenus moyens avant et après transferts se creusent d'autant plus que le revenu est élevé. Les prélèvements sont partiellement réinjectés dans des prestations et biens publics (p. ex. l'administration générale, la justice, la police et la défense nationale), qui profitent sous une forme non monétaire à la population et ne sont pas pris en compte dans la présente analyse.

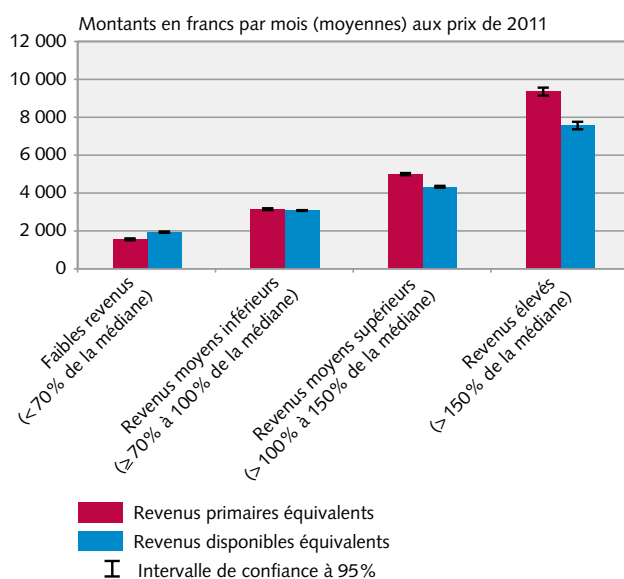
Précision des résultats

Les estimations établies sur la base d'un échantillon sont entachées d'incertitude étant donné qu'une partie seulement de la population (échantillon) a été utilisée pour estimer une caractéristique de la population entière. Cette marge d'erreur peut être chiffrée en calculant un intervalle de confiance à 95%, qui sera d'autant plus petit que les résultats seront précis. L'*intervalle de confiance* signifie que la valeur réelle se situe avec une très grande probabilité (de 95%) dans ledit intervalle.

A la place de l'intervalle de confiance, on peut aussi indiquer le *coefficient de variation*, qui se définit comme le rapport entre l'écart-type du paramètre qu'on veut estimer et la valeur estimée de ce dernier.

Revenus moyens avant et après transferts
en 1998, population totale

G 1



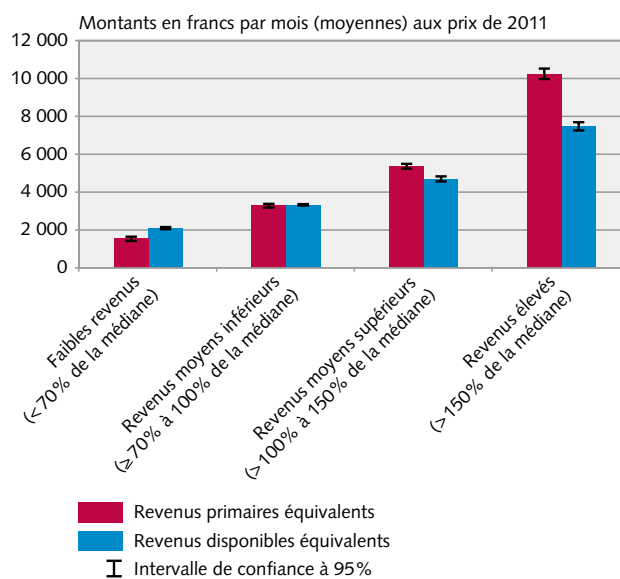
La valeur médiane sur laquelle se basent les groupes de revenus se réfère à la distribution du **revenu brut équivalent** dans la population totale.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Revenus moyens avant et après transferts
en 2011, population totale

G 2



La valeur médiane sur laquelle se basent les groupes de revenus se réfère à la distribution du **revenu brut équivalent** dans la population totale.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

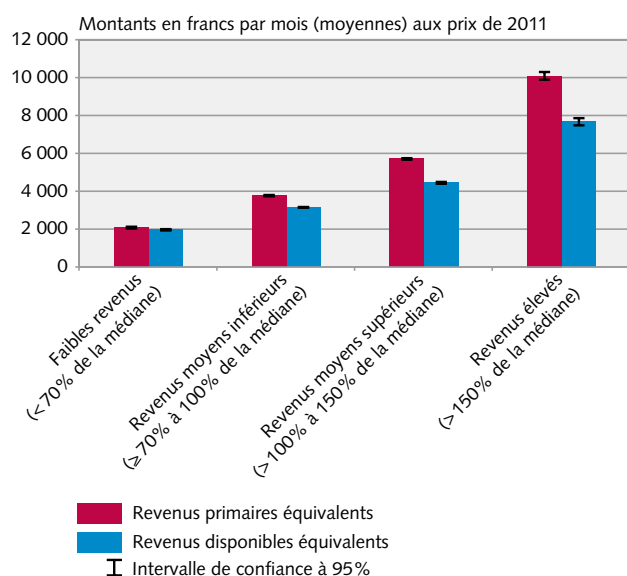
© OFS, Neuchâtel 2014

En comparaison avec 1998 (G 1), on remarque surtout une forte augmentation du revenu primaire équivalent moyen dans le groupe de population ayant les revenus les plus élevés. Cependant, cette augmentation ne se reflète pas dans le revenu disponible équivalent: après redistribution, le revenu disponible équivalent moyen de ce groupe de revenus demeure presque inchangé (voir également l'évolution annuelle dans le graphique G5).

La même tendance est observée pour les personnes vivant dans des ménages d'actifs (G 3).

En d'autres termes, les mieux rémunérés sont ceux qui ont connu la plus forte augmentation de leur revenu – mais également de leurs impôts et contributions – pendant la période d'observation. Par contre, dans les groupes à revenus moyens, les différences entre les revenus avant et après transferts ont été relativement minimes depuis 1998.

Revenus moyens avant et après transferts en 1998, personnes vivant dans des ménages d'actifs G 3

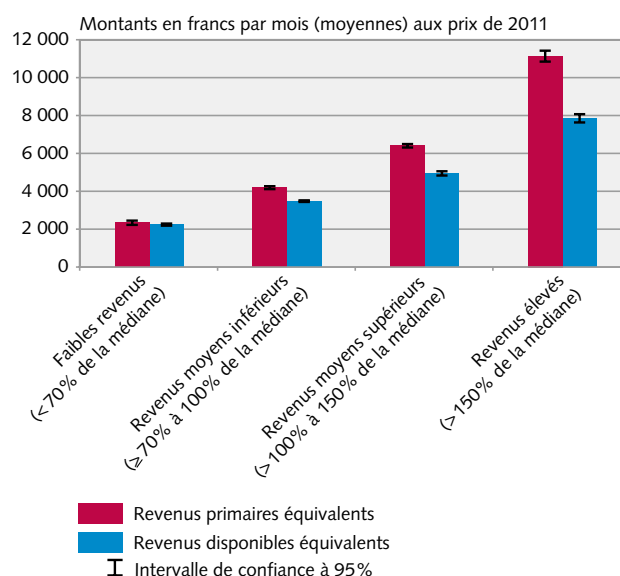


La valeur médiane sur laquelle se basent les groupes de revenus se réfère à la distribution du **revenu brut équivalent** parmi les personnes vivant dans des **ménages d'actifs**.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Revenus moyens avant et après transferts en 2011, personnes vivant dans des ménages d'actifs G 4



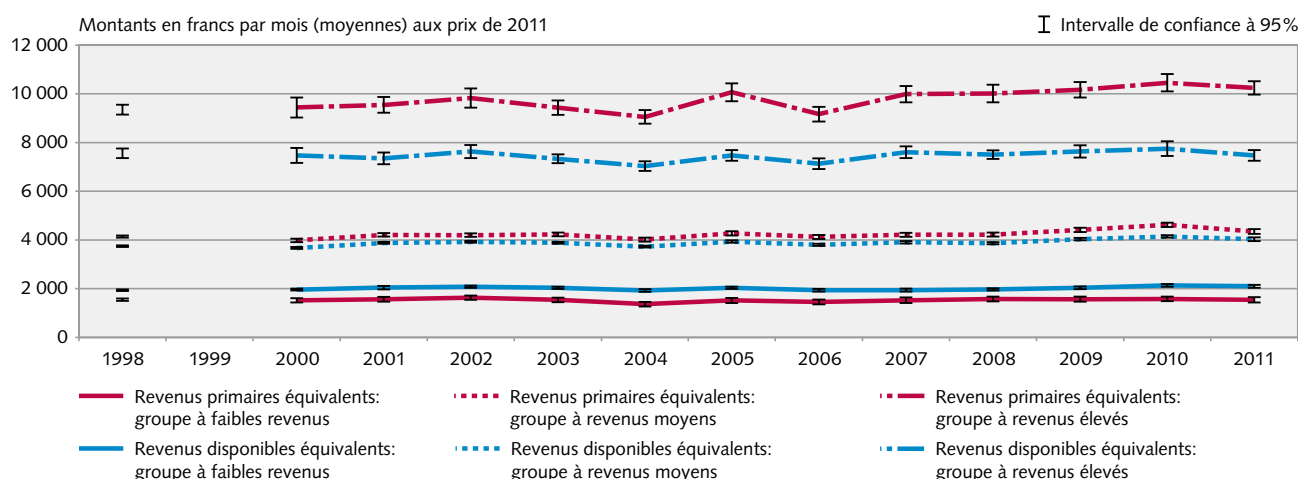
La valeur médiane sur laquelle se basent les groupes de revenus se réfère à la distribution du **revenu brut équivalent** parmi les personnes vivant dans des **ménages d'actifs**.

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Evolution des revenus primaires et disponibles équivalents par groupes de revenus de 1998 à 2011, population totale

G 5



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Les dépenses obligatoires représentent une charge croissante dans tous les groupes de revenus

Le débat public laisse parfois entendre que la classe moyenne aurait à supporter un fardeau de dépenses sous forme d'impôts et cotisations sociales, toujours plus lourd. Ces dépenses figurent dans le budget des ménages en tant que dépenses obligatoires (voir glossaire: revenu disponible). Pour analyser ici cette question, les ménages ont été répartis en trois catégories: les ménages supportant une charge faible consacrent moins de 20% de leur revenu brut aux dépenses obligatoires; ceux supportant une charge moyenne y consacrent 20% à 30% et ceux supportant une charge élevée plus de 30%. Une comparaison de ces catégories, selon le type de ménage, le statut de logement et la classe de revenu, permet de déterminer la charge qui pèse sur les trois groupes de revenus pris en considération, en comparaison avec les autres groupes et dans le temps.

Le graphique G 6 montre que, sur l'ensemble des types de ménage considérés, la part des personnes vivant dans un ménage dont la charge est faible est passée de 26% à 17% entre 1998 et 2009–2011. En même temps, la part des personnes supportant une charge élevée a augmenté pratiquement dans tous les groupes; en moyenne, elle

est passée de 25% à 28%. La charge due à des dépenses obligatoires a donc considérablement augmenté. À cet égard, le groupe disposant des revenus les plus élevés est celui qui a connu la plus forte augmentation, en particulier les personnes seules, les couples avec 2 ou 3 enfants et les ménages de propriétaires.

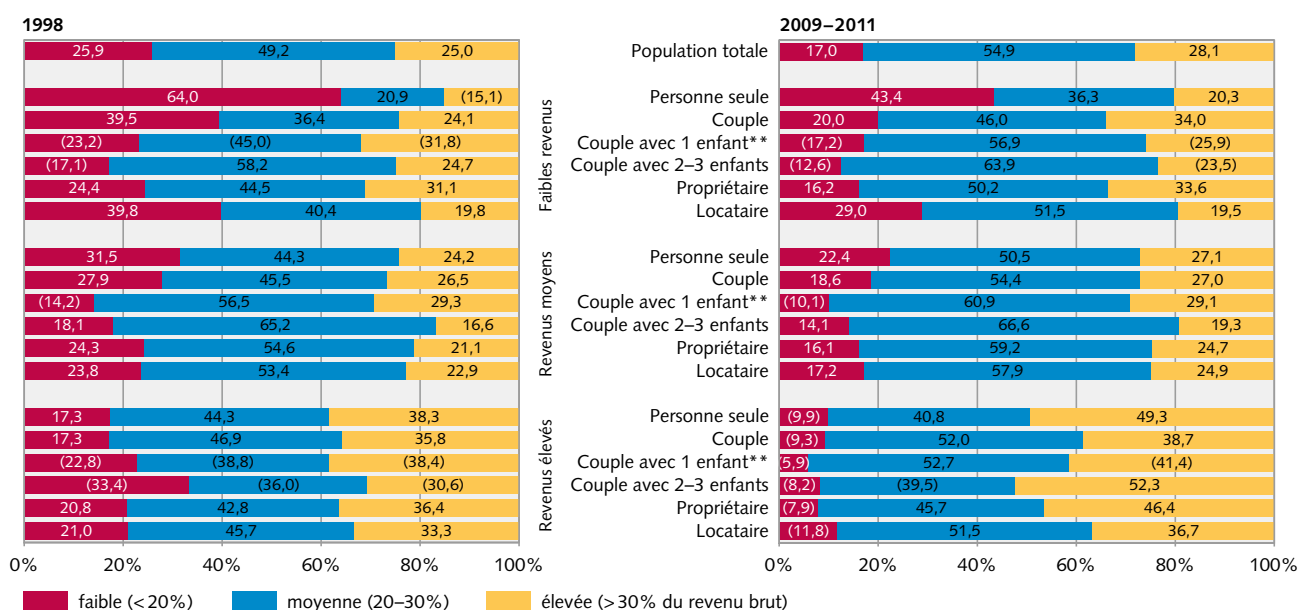
Si l'on considère exclusivement les groupes à revenus moyens, on constate que, dans la plupart d'entre eux, la part des personnes supportant une charge faible est relativement réduite par rapport à la moyenne, bien que ces groupes soient dans tous les cas mieux lotis que ceux à revenus élevés. Dans la classe moyenne, la part des personnes supportant une charge moyenne a augmenté dans toutes les catégories considérées. Dans l'ensemble de la population, la part des personnes supportant une charge moyenne a considérablement augmenté pendant la période considérée, passant de 49% à 55%.

L'analyse limitée aux personnes vivant dans des ménages d'actifs (G 7) n'apporte aucun élément nouveau et confirme toutes les observations déjà faites.

Face à ces constats concernant les dépenses obligatoires, on ne saurait conclure, pour le groupe à revenus moyens, ni à un allègement financier ni à un alourdissement de la charge due aux impôts et cotisations sociales en comparaison avec le groupe disposant des revenus les plus élevés.

Charge représentée par les dépenses obligatoires selon les types de ménages*, le statut d'occupation et les groupes de revenus, 1998 et 2009–2011 (échantillons cumulés), population totale

G 6



* Personne vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques

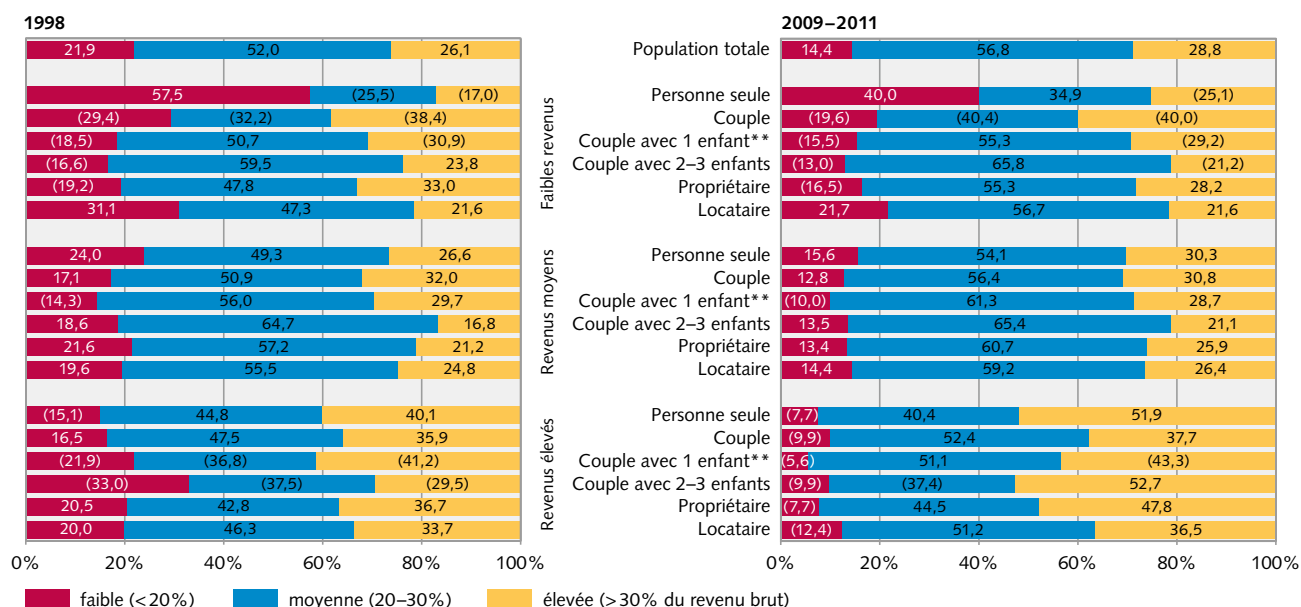
** Enfants < 18 ans ou < 25 ans et en formation

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100% (Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Charge représentée par les dépenses obligatoires selon les types de ménages*, le statut d'occupation et les groupes de revenus, 1998 et 2009–2011 (échantillons cumulés), personnes vivant dans des ménages d'actifs G 7



* Personne vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques

** Enfants <18 ans ou <25 ans et en formation

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%
(Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%

Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2014

Conclusion: les résultats ne confirment pas l'hypothèse d'une classe moyenne désavantagée

Les analyses ne confirment pas les théories et craintes mentionnées précédemment concernant le groupe à revenus moyens. La comparaison du revenu primaire et du revenu disponible montre que la redistribution par l'Etat produit les résultats escomptés: les hauts revenus sont considérablement réduits et les revenus plus faibles sont soutenus, tandis que les revenus moyens sont beaucoup moins influencés. Entre 1998 et 2009–2011, cet effet de redistribution s'est accentué.

En outre, une analyse détaillée de la charge du budget des ménages par les dépenses obligatoires n'indique aucun désavantage aux dépens des revenus moyens. La charge a nettement augmenté depuis 1998, mais moins que dans le groupe à revenus élevés, qui a cependant aussi connu la plus forte augmentation de revenus au cours de la période d'observation. Par rapport à 1998, la part des personnes supportant une charge moyenne a été également supérieure en 2009–2011, quel que soit le groupe considéré. Il ne saurait donc être question d'une charge excessive pesant sur le groupe à revenus moyens.

Glossaire

Médiane: La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs sont au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous.

Ménages d'actifs: Les ménages sont répartis en ménages de rentiers et ménages d'actifs en fonction des caractéristiques de leur **personne de référence**. Dans l'enquête sur le budget des ménages (EBM), la personne de référence est le membre du ménage qui contribue le plus au revenu du ménage et qui, de ce fait, détermine le plus fortement les conditions de vie de ce dernier. Font partie des ménages de rentiers les ménages dont la personne de référence touche une rente AVS/AI ou une rente anticipée et qui n'exerce pas d'activité lucrative. Tous les autres ménages sont classés dans la catégorie ménages d'actifs (y c. ceux dont la personne de référence est en formation).

Revenu brut du ménage: Le revenu brut du ménage comprend les revenus de l'ensemble des membres du ménage. En font partie les salaires ainsi que tout autre revenu (y compris allocations annuelles et prestations en nature), les rentes (AVS, AI et caisses de pension), prestations sociales, intérêts, dividendes et autres revenus de la fortune ainsi que les transferts en provenance d'autres ménages, cette dernière catégorie comprenant aussi bien transferts en espèces que prestations en nature.

Revenu disponible: Le revenu disponible se calcule en déduisant du revenu brut les **dépenses obligatoires**. Ces dernières comprennent les cotisations sociales (cotisations AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts directs, les primes d'assurance-maladie (de base) et les transferts réguliers à d'autres ménages (p. ex. pensions alimentaires).

Revenu disponible équivalent: Le revenu disponible équivalent est calculé à partir du revenu disponible du ménage, en tenant compte du nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence du ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1,0 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre personne de 14 ans ou plus et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (ces valeurs correspondent à la nouvelle échelle d'équivalence de l'OCDE); la taille

équivalente du ménage correspond à la somme des poids attribués aux personnes. Cette pondération permet de mieux comparer le revenu des personnes en fonction de la taille des ménages. Les analyses portent sur le plan des individus et non sur celui des ménages.

Revenu primaire: Dans l'enquête sur le budget des ménages, le revenu primaire se définit comme la somme des revenus du travail de tous les membres d'un ménage (y compris les cotisations sociales des salariés, mais sans celles des employeurs) et de leurs revenus de la fortune et de la location. Autrement dit, pour calculer le revenu primaire, on part du revenu brut du ménage, auquel on soustrait les prestations de transfert (rentes, prestations sociales et transferts monétaires en provenance d'autres ménages).

Sources de données et échantillons

Les analyses se basent sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) de l'OFS, qui est effectuée sous sa forme actuelle depuis 1998 (depuis 2000, enquête annuelle avec un échantillon réduit). Cette enquête relève des données détaillées sur les revenus et les dépenses des ménages privés. La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (p. ex. 3087 ménages en 2011) ne permettant pas d'effectuer des analyses approfondies de petits groupes de population, on assemble depuis 2000 les données de trois années consécutives pour certaines analyses afin de grossir l'échantillon et d'améliorer la qualité des résultats. L'échantillon de l'année 1998, trois fois plus important que ceux des années suivantes, n'est pas assemblé avec d'autres échantillons. Il y a donc pour le moment cinq échantillons de 9000 à 11'000 ménages dont les données peuvent être analysées: l'EBM 1998, l'EBM 2000–2002, l'EBM 2003–2005, l'EBM 2006–2008 et l'EBM 2009–2011. Des informations plus détaillées sur cette enquête figurent sur le portail statistique de l'OFS: www.ebm.bfs.admin.ch

Complément d'information de l'OFS

Portail statistique

www.statistique.ch → Thèmes → 20–Situation économique et sociale de la population → Niveau de vie, situation sociale et pauvreté → Analyses, rapports → Classe moyenne

Publications

Regard sur la classe moyenne. Evolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009. OFS, Neuchâtel 2013a.
Les groupes à revenus moyens en Suisse: grande stabilité depuis 1998. OFS, Neuchâtel 2013b.

